



ASSOCIATION CAFE SOLEIL – GEM

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

VENDREDI 26 AVRIL 2024

Constat fait que :

L'Assemblée Générale de l'association Café Soleil – GEM a été convoquée par courrier accompagné de l'ordre du jour le 10 Avril 2024. (Joint à ce procès-verbal)

- Le quorum nécessaire à la tenue de l'Assemblée Générale est de 32 adhérents.
- Qu'il soit constaté la présence de 41 adhérents (présents ou représentés selon la liste d'émargement jointe au procès-verbal).
- Que les membres de droit avec Voix Consultative sont présents :
 - o Marie-Madeleine LANGLOIS, Présidente de l'Association Marraine.

La Présidente déclare que l'Assemblée Générale peut valablement délibérer, et ouvre la séance en remerciant :

- Les différents Partenaires présents :
 - o Mr MIGNOT (CTS 36)
 - o Mr VERDIER (Association des Loisirs et Mieux Vivre)
 - o Mr BOUGAULT Michel (Conseiller Départemental de l'Indre)
 - o Mme BARBIER Lucie (Conseillère Départementale de l'Indre)
 - o Mr DESORMIER (Nouvelle République)
 - o Mme BROCHARD (Famille d'Accueil)
- Les Personnes et Autorités qui nous ont manifesté leur intérêt et nous ont demandé d'excuser leur absence :
 - o ADPEP 36 (Gestionnaire de l'association)
 - o Mr BONNEAU (Président de Région)
 - o Mr MERY (Secrétaire Général Sous-Préfecture d'Issoudun)
 - o Mr LANXADE (Préfet de l'Indre)
 - o Mr LAIGNEL (Maire d'Issoudun)
 - o Mr PIBOULEAU (Directeur CPAM)
 - o Mme FAUCHET (Responsable Service Aide et Action Sociales DPDS Indre)
 - o Mr ROULLET Dominique (Vice-Président Conseil Régional)
 - o Mme DEHOIGNE Monique (Présidente Association ALAVI)

Les participants ont été accompagnés pour signer les feuilles d'émergement.

Il est procédé à l'appel de l'ordre du jour :

POINT NUMERO 1 :

PROCES-VERBAL de l'assemblée générale du 28/04/2023

Le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 28 Avril 2023 est soumis au vote (Annexe 1).

Adopté à l'unanimité

POINT NUMERO 2 :

RAPPORT MORAL 2023 – Présenté par la Présidente

Le rapport moral est présenté tel qu'il figure en Annexe 2. Aucune question complémentaire de la part des Adhérents.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Le QUITUS est donné à la Présidente pour 2023.

La Présidente nous informe de ne pas renouveler son mandat, et propose la création d'un poste de Présidente d'Honneur.

Adopté à l'unanimité.

POINT NUMERO 3 :

RAPPORT D'ACTIVITES 2023 – Présenté par le Secrétaire

Le rapport d'activité est présenté et détaillé à partir des éléments figurant dans les statistiques retraçant les activités 2023 (Annexe 3).

Les membres de l'Assemblée insistent sur le fait que les activités doivent se poursuivre et se développer.

Le rapport est soumis ensuite au vote.

Adopté à l'unanimité

POINT NUMERO 4 :

RAPPORT FINANCIER 2023 – Présenté par le Trésorier

Le Trésorier annonce que la partie Gestion – Comptable proprement dite sera présentée par la Trésorière Adjointe (Annexe 4).

Il fait part des nouveautés, liées à la gestion de l'Association, qui se sont déroulés en 2023.

Développement du groupement d'achats, augmentation de prêts Café-Soleil aux adhérents.

Il est également sollicité pour les demandes de subventions.

POINT NUMERO 5 :

RAPPORT COMPTABLE – Présenté par la Trésorière Adjointe

La Trésorière Adjointe présente en détail les Dépenses et les Recettes 2023 (Annexe 5). Elle précise qu'il s'agit d'un compte de Gestion reprenant la comptabilité de l'année 2023, et non d'un Bilan qui ne peut pas encore être réalisé.

Pour 2023 :

Le total des Dépenses (Charges) s'élève à	108.754,06€
Le total des Recettes (Produits) s'élève à	113.616,75€

Soit un excédent de 4.862,69€

Approbation du Compte de Gestion 2023 approuvé à l'unanimité

QUITUS donné à l'unanimité au Trésorier et à la Trésorière Adjointe

Proposition d'affectation de l'excédent :

A notre section d'investissement.ta

Adopté à l'unanimité

POINT NUMERO 6 :

Présentation des Projets nés en 2023 et à venir en 2024 – présentés par la Présidente secondée de Théo (Annexe 6).

POINT NUMERO 7 :

MODIFICATION NON ESSENTIELLE DES STATUTS

a) Changement d'adresse de l'Association Café soleil :

1 place de la Poste, 36100 ISSOUDUN

Les membres du Conseil d'Administration et ceux du Bureau ont été élus à mains levée

COMPOSITION DU NOUVEAU BUREAU DE L'ASSOCIATION CAFE SOLEIL :

Présidente : MARLENE MESBAH

1^{ER} VICE-PRESIDENT : JACQUES GAND

2^{ème} VICE- PRESIDENT : ALAIN LACHEZE

3^{ème} VICE-PRESIDENT : JAMES SABOURIN

TRESORIER : BRUNO ANGLARD

1^{er} TRESORIER ADJOINT : DOMINIQUE MARTIN

SECRETARIAIRE : GHISLAINE COMBAUD

2^{ème} SECRETARIAIRE ADJOINTE : SONIA PAGES

3^{ème} SECRETARIAIRE ADJOINT : JOHNNY LOQUET

Compte rendu du Conseil d'administration du 26 Avril 2024 à 18h00

Ordre du jour unique élection du Bureau

Françoise GUILLARD-PETTIT annonce les postes vacants et recueille les candidatures

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION élit :

Présidente : MARLENE MESBAH

Présidente d'honneur : Françoise GUILLARD-PETTIT

1^{ER} VICE-PRESIDENT : JACQUES GAND

2^{ème} VICE - PRESIDENT : ALAIN LACHEZE

3^{ème} VICE-PRESIDENT : JAMES SABOURIN

TRESORIER : BRUNO ANGLARD

1^{er} TRESORIER ADJOINT : DOMINIQUE MARTIN

SECRETARE : GHISLAINE COMBAUD

2^{ème} SECRETARE ADJOINTE : SONIA PAGES

3^{ème} SECRETARE ADJOINT : JOHNNY LOQUET

Ces membres élus constituent le nouveau Bureau de l'association.

Le Conseil d'Administration est clôturé à 18h30.

La Présidente,



M.MESBAH

La Présidente d'honneur



F. GUILLARD-PETTIT

Le Vice-Président



J. GAND

Le Trésorier,



B. ANGLARD

La secrétaire



G. COMBAUD